

Procès-verbal de la session régulière du conseil du Village de Sainte-Pétronille, tenue le lundi le 7 octobre à 20 h 00 et à laquelle sont présents Harold Noël, maire, ainsi que mesdames et messieurs les conseillers : Éric Bussière, Yves-André Beaulé, Jean Côté, Lison Berthiaume, Nancy Duchaine, Marie-Claude Laflamme.

Mot du maire

Harold Noël, maire souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte et fait la lecture de l'ordre du jour.

2019-121

Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session régulière du 7 octobre 2019

Il est proposé par madame Lison Berthiaume et appuyé par monsieur Yves-André Beaulé d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du 7 octobre 2019:

- 1. Mot du maire**
- 2. Correspondance**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session régulière du 7 octobre 2019**
- 4. Adoption du procès-verbal**
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la session spéciale du 3 septembre 2019
 - 4.2 Adoption du procès-verbal de la session régulière du 3 septembre 2019
 - 4.3 Adoption du procès-verbal de la session spéciale du 3 octobre 2019
- 5. Dépôt de document**
 - 5.1 Rapport sommaire de l'inspecteur en bâtiments - Septembre 2019
- 6. Administration**
 - 6.1 Attribution du contrat pour le déneigement des rues à Sainte-Pétronille
 - 6.2 Protocole d'entente avec le Ministère des Transports – Réalisation des travaux et surveillance
 - 6.3 PRIMADA – Signature du protocole d'entente
 - 6.4 Subvention PAARN – Rue des Pins Nord – Acceptation des travaux
 - 6.5 Demande de financement – Fête de l'Halloween
 - 6.6 Assainissement des eaux usées - Appel d'offres pour engager des professionnels pouvant effectuer les études géotechniques
 - 6.7 Conformité du plan municipal de sécurité civile de Sainte-Pétronille
 - 6.8 Travaux de réfection de la rue d'Orléans
 - 6.9 Travaux de réfection du mur de soutènement Laflamme-Gagnon
 - 6.10 Service incendie de l'Ile d'Orléans - Motion de Félicitations
- 7. Comptes à payer**
- 8. Divers**

9. Période de questions

10. Levée de la session

ADOPTÉE

2019-122

Adoption du procès-verbal de la session spéciale du 3 septembre 2019

Il est proposé par monsieur Éric Bussière et appuyé par monsieur Jean Côté d'adopter le procès-verbal de la session spéciale du 3 septembre 2019.

ADOPTÉE

2019-123

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 3 septembre 2019

Il est proposé par monsieur Yves-André Beaulé et appuyé par Madame Marie-Claude Laflamme d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 3 septembre 2019.

ADOPTÉE

2019-124

Adoption du procès-verbal de la session spéciale du 3 octobre 2019

Il est proposé par monsieur Éric Bussière et appuyé par madame Lison Berthiaume d'adopter le procès-verbal de la session spéciale du 3 octobre 2019.

ADOPTÉE

Rapport sommaire de l'inspecteur en bâtiments - Septembre 2019

Rapport sommaire de l'inspecteur en bâtiments - Septembre 2019.

2019-125

Attribution du contrat pour le déneigement des rues à Sainte-Pétronille

Attendu que la municipalité souhaite obtenir un contrat de trois ans accompagné de deux années supplémentaires pouvant être utilisées à la demande de celle-ci ;

Attendu que l'estimation de la valeur de ce contrat est supérieure à 100 000 \$;

Attendu que dans ces conditions, la municipalité doit procéder à un appel d'offres public ;

Attendu que le devis a été publié sur le SÉAO, comme demandé dans la loi 106 sur l'attribution des contrats publics ;

Attendu que deux entrepreneurs en déneigement ont soumis des offres:

Déneigement T.J.	196 500 \$
JMD Excavation	198 000 \$

Attendu que ces deux entrepreneurs ont déposé une soumission à l'intérieur du délai demandé par la municipalité ;

Attendu que l'ouverture des soumissions s'est faite le 26 septembre 2019 en présence du directeur général et de deux témoins ;

Attendu que le contrat serait donné à la soumission offrant le meilleur prix pour les trois années du contrat, excluant les deux années supplémentaires ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Éric Bussière et appuyé par monsieur Jean Côté :

d'octroyer le contrat de déneigement à Déneigement T.J. pour un montant de 196 500 \$ pour 3 ans, taxes en sus.

ADOPTÉE

2019-126

Protocole d'entente avec le Ministère des Transports – Réalisation des travaux et surveillance

Attendu que la municipalité travaille actuellement à l'implantation d'un système d'assainissement des eaux usées sur son territoire ;

Attendu que la participation du Ministère des Transports est nécessaire dans ce dossier ;

Attendu qu'un protocole d'entente doit être adopté pour la réalisation des travaux et la surveillance ;

Attendu qu'un protocole d'entente a été proposé à la municipalité ;

Attendu que ce protocole doit être approuvé par le Conseil et signé par le maire et le directeur général de la municipalité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean Côté et appuyé par monsieur Éric Bussière :

d'autoriser le maire et le directeur général à signer ledit protocole.

ADOPTÉE

2019-127

PRIMADA – Signature du protocole d'entente

Attendu que la municipalité s'est vue confirmer une aide financière de la PRIMADA dans la réalisation de son projet de lien piétonnier;

Attendu qu'un protocole d'entente sera à signer;

En conséquence, il est proposé par monsieur Yves-André Beaulé et appuyé par madame Lison Berthiaume :

de mandater M. Harold Noël, maire, et M. Jean-François Labbé à signer ledit protocole.

ADOPTÉE

2019-128

Subvention PAARN – Rue des Pins Nord – Acceptation des travaux

Attendu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue des Pins Nord pour un montant total de 182 540.73 \$, subventionné pour un montant de 35 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

Attendu que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean Côté et appuyé par monsieur Éric Bussière :

d'accepter les travaux précédemment mentionnés.

ADOPTÉE

2019-129

Demande de financement – Fête de l'Halloween

Attendu que le conseil a reçu une demande de financement

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Laflamme et appuyé par monsieur Yves-André Beaulé :

de verser un montant de 500 \$ pour la parade de l'Halloween.

ADOPTÉE

2019-130

Assainissement des eaux usées - Appel d'offres pour engager des professionnels pouvant effectuer les études géotechniques

Attendu que le dossier d'assainissement des eaux en est à la phase des plans et devis;

Attendu que des études géotechniques sont nécessaires à la confection des plans;

Attendu que ces travaux sont évalués à plus de 25 000 \$ mais moins de 100 000 \$;

Attendu que la municipalité doit aller en appel d'offres sur invitation pour engager la firme de professionnels qui produiront ces études;

Attendu que ces études sont financés à 80 % par les programmes de subvention TECQ et PRIMEAU;

Attendu que le reste des coûts sera absorbé sur le budget d'opérations;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean Côté et appuyé par monsieur Yves-André Beaulé :

1. D'accepter le présent devis;
2. D'autoriser le directeur général à procéder à l'appel d'offres sur invitation.

ADOPTÉE

2019-131

Conformité du plan municipal de sécurité civile de Sainte-Pétronille

Attendu que les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile (RLRQ, c. S 2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

Attendu que la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

Attendu que le conseil municipal de Sainte-Pétronille reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

Attendu que le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

Attendu que cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

Attendu que les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;

En conséquence, il est proposé par madame Nancy Duchaine et appuyé par monsieur Yves-André Beaulé :

QUE le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par M. Jean-François Labbé, coordonnateur municipal à la sécurité civile soit adopté;

QUE M. Jean-François Labbé soit nommé responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

ADOPTÉE

2019-132

Travaux de réfection de la rue d'Orléans

Attendu que la rue d'Orléans a besoin de travaux de réparation;

Attendu qu'un entrepreneur en voirie doit être engagé;

Attendu qu'un appel d'offres en ce sens doit être produit;

Attendu que les travaux sont évalués à plus de 25 000 \$ et moins de 100 000 \$;

Attendu que la municipalité doit aller en appel d'offres sur invitation;

Attendu que ces travaux seront absorbés par le budget d'opérations;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean Côté et appuyé par monsieur Éric Bussière :

d'approuver le présent devis ;

d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à procéder à l'appel d'offres sur invitation.

ADOPTÉE

2019-133

Travaux de réfection du mur de soutènement Laflamme-Gagnon

Attendu qu'une partie du mur de soutènement des rues Laflamme-Gagnon a besoin de travaux de réparation;

Attendu qu'un entrepreneur en voirie doit être engagé;

Attendu qu'un appel d'offres en ce sens doit être produit;

Attendu que les travaux sont évalués à plus de 100 000 \$;

Attendu que la municipalité doit aller en appel d'offres public;

Attendu que ces travaux seront absorbés par le budget d'opérations;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean Côté et appuyé par monsieur Yves-André Beulé :

d'approuver le présent devis ;

d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à procéder à l'appel d'offres public.

ADOPTÉE

2019-134

Service incendie de l'Ile d'Orléans - Motion de Félicitations

Attendu que le 7 septembre 2019, il y a eu un incendie à la Chocolaterie de l'Ile d'Orléans;

Attendu que les pompiers de l'Ile d'Orléans sont intervenus très rapidement, maîtrisant l'incendie avant qu'il ne fasse trop de dommages au bâtiment.

Attendu que leur intervention a permis de préserver une entreprise très importante pour Sainte-Pétronille.

En conséquence, il est proposé par monsieur Yves-André Beulé et appuyé par Madame Marie-Claude Laflamme :

de souligner le travail exceptionnel fait par le service incendie de l'Ile d'Orléans.

ADOPTÉE

2019-135

Comptes à payer

Il est proposé par monsieur Éric Bussière et appuyé par madame Nancy Duchaine de payer les comptes suivants :

Androïde	3 561.18
Association québécoise d'urbanisme	235.70
Avantis Coopérative	754.86
Bell Mobilité	92.98
Constructo SEAO	56.08
Déneigement T.J.	7 473.38
Desjardins Sécurité Financière	1 517.36
Distribution JFC	118.00
Englobe	10 692.68
Fond d'information sur le territoire	12.00
Gardaworld	910.60
Harold Noël	158.00
Hydro Québec	1 213.78
Groupe JD	688.70
Jacques Normand	108.59
Jean-François Labbé	490.82
JMD Excavation	3 513.34
Ministère Sécurité publique	79 885.00
MRC (ordures)	10 440.03
MRC (journal)	574.67
MRC (assurance salaire)	1 262.08
Petite caisse	425.00
Premier Tech	1 419.94
Produits Capital	130.04
Receveur général Canada	2 594.20
Retraite Québec	221.34
Revenu Québec	5 060.08
Salaires - Employés	15 857.99
Salaires - Élus	4 509.00
Sani-Bleu	189.71
Scie à chaîne Lavoie Ltée	307.51
Société canadienne des Postes	77.06
Spécialiste du stylo	338.67
Stéphane Drolet	652.18
Ultima (Assurance)	630.00
Valérie Chevanel (horticultrice)	3 345.77
Videotron	291.71
Visa Desjardins	433.27
Yves-André Beaulé	600.00
Total	<u>157 046.42</u>

ADOPTÉE

Vie communautaire

Dans la prochaine édition du Beau Lieu, il y aura un article sur les activités communautaires se déroulant dans la municipalité.

Travaux dans le boisé

Les travaux ont commencé en début octobre.

Sac de feuilles

Rabais pour les gens de l'Ile.

Période de questions

2019-136

Levée de la session

Il est proposé par monsieur Éric Bussière et appuyé par monsieur Jean Côté à 21 h 20.

ADOPTÉE

Jean-François Labbé
Directeur général/secrétaire-trésorier

Harold Noël, maire